

Technicien Supérieur en Génie Rural

Autres intitulés

Technicien du génie rural.

Description

Il travaille dans une direction régionale ou départementale de l'agriculture.

Il prépare les dossiers de projets d'aménagement dans différents domaines : alimentation en eau potable, assainissement des agglomérations, collecte et traitement des ordures ménagères, hydraulique agricole, défense de l'environnement.

Il veille à l'application des règlements liés au monde rural et à l'environnement (rôle de contrôle et de sanction).

Niveau de formation

Un concours du niveau baccalauréat S est ouvert aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV. Après le concours, les candidats admis suivent une formation de deux ans à l'institut national des personnels du ministère de l'agriculture (INFOMA) à Nancy ou Corbas. Cette formation est commune aux techniciens du génie rural, agricoles, de travaux forestiers ainsi qu'aux techniciens vétérinaires.



Aptitudes / Compétences

Apprécier le travail en milieu rural ;
Posséder une bonne connaissance du monde agricole ;
Avoir un bon relationnel, de la diplomatie et de la fermeté quant au respect de la loi ;
Être rigoureux (bien connaître les textes de loi) ;
Être objectif (toujours interpréter de la même façon).

Salaires

De 975 à 1680 euros nets mensuels du début à la fin de carrière (hors primes : 20 à 40 %).

Zoom sur un professionnel



Agnès PAILLET,
42 ans, technicien Supérieur en Génie Rural,
DAF (Direction de l'Agriculture et de la Forêt), Cayenne

Mon parcours

« Initialement, j'ai une formation d'ingénieur en hydrogéologie. De 1987 à 1993, j'ai travaillé pour le SRA (Service Régional d'Archéologie) à Orléans sur la reconstitution des grands événements naturels sur un site donné. Puis de 1993 à 1996, j'ai exercé au Burundi, en Afrique, en tant qu'hydrogéologue pour le compte du Ministère de l'Énergie et des Mines en relation directe avec les ONG et le gouvernement : le projet consistait à élaborer le Plan Directeur National de l'Eau, c'est-à-dire connaître les ressources en eau du Burundi et organiser leur exploitation.

En 1998, j'ai effectué une formation d'un an d'ingénieur en environnement à Orléans car je souhaitais revenir à la géologie. En effet, à mon retour du Burundi en 1996, j'ai travaillé de nouveau pour le SRA d'Orléans sur la recherche en archives. Le travail de terrain me manquait. En 2002, j'ai passé le concours de technicien supérieur du ministère de l'Agriculture, spécialité Génie Rural suivi de la formation d'un an et demi à Nancy. En Guyane, je travaille beaucoup sur la régularisation de dossiers liés aux rejets d'eau (zones de construction), à l'assainissement (recensement des stations d'épuration et régularisation pour demande d'aménagement). Je suis amenée à me rendre souvent sur le terrain pour pallier un manque de compétences techniques. Le challenge me plaît ».

Mes actions en faveur de l'environnement

« Travailler sur des projets liés à une ressource naturelle telle que l'eau implique obligatoirement d'avoir la fibre environnementale ».

Mes projets

« Je souhaite travailler davantage sur le terrain, aller à la rencontre de mes interlocuteurs et les inciter à se conformer à la législation afin d'éviter les sanctions. Je souhaite aussi être formée aux spécificités écologiques de la Guyane afin de repérer la présence d'eau et connaître la stabilité des terrains ».

Mes conseils

« Mon parcours est plutôt atypique : en effet, peu d'ingénieurs décident de devenir techniciens. Cependant, je pense qu'il est très enrichissant de travailler dans le secteur privé avant d'intégrer la fonction publique. De plus, mon expérience professionnelle m'a été bénéfique pour passer le concours comparée à celle des étudiants qui bien souvent passent le concours après leur bac +2 et qui, par conséquent, n'ont encore jamais travaillé. C'est également confortable de savoir que la formation de technicien supérieur en génie rural est rémunérée (environ 1 300 euros bruts mensuels) ».